

Le 30 septembre 2025

61 065 536 actions émises et en circulation

Chibougamau met à jour son entente d'option avec TomaGold

Rouyn-Noranda, Québec (Canada). MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC. (CBG-V – Bourse de Croissance TSX au Canada, CLL1 – Bourses de Francfort, Berlin, Stuttgart et Lang & Schwarz en Allemagne, CMAUF-OTC (É.-U.A.)) ci-après dénommée Chibougamau, souhaite informer ses actionnaires qu'elle a modifié son accord avec TomaGold Corp. en vertu duquel TomaGold a la possibilité d'acquérir, dans le cadre d'une entente d'option, une participation de 100 % dans les propriétés Berrigan South, Berrigan Mine, Antoinette, Lac Elaine et Gwillim appartenant à Chibougamau, situées au nord-ouest de la Ville de Chibougamau, au Québec.

La contrepartie prévue dans l'accord mis à jour est maintenant de:

- 2 700 000 \$ en paiements en espèces, dont 300 000 \$ ont déjà été versés, le solde devant être payé comme suit : (i) 50 000 \$ à la réception de l'approbation de la TSXV ; (ii) 150 000 \$ au plus tard le 31 décembre 2025 (le « deuxième anniversaire ») ; (iii) 200 000 \$ au plus tard trois (3) ans après la date d'entrée en vigueur (le « troisième anniversaire ») ; (iv) 500 000 \$ au plus tard quatre (4) ans après la date d'entrée en vigueur (le « quatrième anniversaire ») ; (v) 750 000 \$ au plus tard cinq (5) ans après la date d'entrée en vigueur (le « cinquième anniversaire ») ; et (vi) 750 000 \$ au plus tard six (6) ans après la date d'entrée en vigueur (le « sixième anniversaire ») ;
- 1 850 000 \$ en actions ordinaires (chacune étant une « action de contrepartie ») de la société au cours moyen pondéré en fonction du volume à la date anniversaire applicable, dont 450 000 \$ ont été versés par l'émission de 9 000 000 d'actions de contrepartie, le solde devant être émis comme suit : (i) 200 000\$ à la deuxième date anniversaire ; (ii) 200 000 \$ à la troisième date anniversaire ; (iii) 300 000 \$ à la quatrième date anniversaire ; et (v) 350 000 \$ à la sixième date anniversaire ; et
- 5 600 000 \$ en dépenses d'exploration sur les propriétés Chibougamau, comme suit : (i) 600 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire ; (ii) 800 000 \$ au plus tard au troisième anniversaire ; (iii) 1 200 000 \$ au plus tard au quatrième anniversaire ; (iv) 1 500 000 \$ au plus tard au cinquième anniversaire ; et (v) 1 500 000 \$ au plus tard au sixième anniversaire.

Les conditions initiales de la transaction approuvées par la bourse ont été annoncées le 13 septembre 2023.

Ce communiqué de presse a été rédigé par Jack Stoch, Géo., Président et Chef de la direction de Mines indépendantes Chibougamau inc. en sa capacité de « personne qualifiée » conformément aux règles en vigueur.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services règlementaire (tel que défini dans les Règlements de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent de responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du contenu du présent communiqué.

« We Seek Safe Harbour. »

CUSIP Number 167101 203 LEI 529900GYUP9EBEF7U709

Pour de plus amples informations :

Jack Stoch, P.Geo., Acc.Dir.
Président et Chef de la direction
Mines indépendantes Chibougamau inc.
86, 14e rue
Rouyn-Noranda, Québec (Canada) J9X 2J1

Tél.: 819.797.5242
Télécopie: 819.797.1470
info@chibougamaumines.com
www.chibougamaumines.com

Énoncés prospectifs

Outre des données historiques, le présent communiqué de presse peut contenir certains « énoncés prospectifs ». Ces énoncés peuvent comporter un certain nombre de risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité et le rendement diffèrent de façon importante des attentes et des projections des Sociétés. Une analyse plus détaillée des risques figure dans la « clause de non-responsabilité » sur le site Web de la société.